FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES
Impact du COVID-19 sur la violence à l'égard des femmes et des filles vu sous le prisme de la société civile et des organisations de défense des droits des femmes

Ce briefing vise à fournir des données qualitatives sur l'impact initial du COVID-19 sur la violence à l'égard des femmes et des filles, vues à travers le prisme des organisations de la société civile du monde entier, financées par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (UNTF EVAW).[1] Nous sommes reconnaissants du temps et de la générosité des organisations bénéficiaires de l'UNTF EVAW, qui nous ont fourni des informations importantes en cette période difficile, informations sur lesquelles nous avons basé notre analyse fournie dans ce briefing. Nous remercions nos partenaires de la société civile et au sein des organisations de femmes qui, malgré les circonstances inédites, restent en première ligne de la réponse contre la pandémie constante de la violence à l'égard des femmes et des filles.

L'UNTF EVAW, qui est géré par ONU Femmes au nom du Système des Nations Unies, est le seul mécanisme mondial d'octroi de subventions dédié à l'élimination de toute forme de violence à l'égard des femmes et des filles**.** Depuis sa création en 1996 par la résolution 50/166 de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'UNTF EVAW a octroyé 175 millions d'USD à 572 initiatives dans 140 pays et territoires. En 2020, il soutient 144 projets de prévention et de lutte contre les violences à l'égard des femmes et des filles dans 69 pays et territoires, sur cinq régions, avec un montant total des subventions de 61 millions d'USD. Les bénéficiaires des subventions sont principalement des organisations de la société civile (OSC), dont la majeure partie (58 %) sont des organisations de défense des droits des femmes.

Introduction

La pandémie du COVID-19 et les mesures d'isolement social qui en découlent ont affecté toutes les régions du monde, et plus de 90 pays se sont confinés. Des milliards de personnes restent en ce moment chez eux pour se protéger, et cela a entraîné des niveaux sans précédent de violence à l'égard des femmes. En raison de la sous-déclaration généralisée de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, il est très difficile de recueillir des données fiables et de réagir en conséquence. Il est probable que les mesures de

[1] Ce briefing a été préparé par Shruti Majumdar et Gemma Wood, avec la participation des membres de l'équipe de l'UNTF EVAW : Aldijana Sisic, Anna Alaszewski, Fiona Dalmier, Mildred Garcia, Tanya Ghani, Sandra Hollinger, Mila Ioncheva, Maria Lorna Mesina et Vesna Jaric. Nous sommes avant tout reconnaissants du temps et de la générosité des récipiendaires de l'UNTF EVAW qui nous ont fourni des informations importantes en cette période difficile, et nous ont permis de produire cette analyse. *Suggestion de citation* : Majumdar, S. (2020) : « UNTF EVAW Briefing Note on the Impact of COVID-19 on violence against women through the lens of Civil Society and Women's Rights Organizations », New York : Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, mai 2020

confinement adoptées pendant la pandémie actuelle entraînent une augmentation de cette invisibilité et de cette sous-déclaration.

Dans le cadre de sa réponse initiale face à la crise du COVID-19, l'UNTF EVAW a procédé à une rapide évaluation de l'impact mondial de l'épidémie sur les OSC et les organisations de défense des droits des femmes qui luttent pour éliminer les violences à l'égard des femmes et des filles et qu'il finance.

La méthode employée comportait 10 questions ouvertes, posées à 144 récipiendaires. En l'espace de quatre semaines, nous avons reçu 122 réponses, soit plus de 300 pages de données qualitatives de 69 pays et dans quatre langues. Ces réponses ont ensuite été traduites et analysées, et les conclusions ont été organisées en quatre domaines : a) l'impact de la pandémie du COVID-19 sur la violence à l'égard des femmes et des filles ; b) l'impact de la pandémie sur le travail des OSC en première ligne ; c) l'adaptation rapide des OSC face à la crise ; et d) les ressources nécessaires pour soutenir ces adaptations et ces réponses. Ces conclusions ont été mises à l'épreuve et enrichies par des exemples supplémentaires fournis par les organisations, dans le cadre de deux réunions virtuelles avec des bénéficiaires anglophones et francophones.

Ces réponses ont été complétées lors d'une réunion en ligne, avec plus de 250 participants, y compris toutes les organisations bénéficiaires et donateurs actuels de l'UNTF EVAW, des représentants des Nations Unies et des partenaires du secteur privé. Ces échanges constituent une source essentielle de preuves fournies par des praticiens et représentent la voix des organisations qui se trouvent en première ligne de la prévention et l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le contexte de la crise du COVID-19. Ce briefing décrit nos conclusions initiales. Il est conçu comme un document vivant, et sera actualisé régulièrement en fonction des nouvelles preuves recueillies, notamment via une prochaine réunion virtuelle avec les organisations bénéficiaires hispanophones.

Synthèse des conclusions principales

Les OSC font état d'une augmentation alarmante de la violence à l'égard des femmes et des filles ; phénomène directement lié aux mesures d'isolement social dans les cinq régions où l'UNTF EVAW travaille, et cette augmentation prend différentes formes. En outre, les facteurs de risque de la violence à l'égard des femmes et des filles sont exacerbés par plusieurs paramètres et augmentent la probabilité de la violence. Les OSC ont donc attiré notre attention sur l'effet combiné de ces paramètres qui ne se manifestent généralement pas seuls. Il s'agit de facteurs de risque *co-occurents*. Il est avéré que les OSC en première ligne offrent un système d'alerte précoce, et mettent tout en œuvre pour adapter les services fournis pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et intégrer la violence à l'égard des femmes et des filles aux programmes d'intervention face au COVID-19 à mesure que la situation évolue. Elles sont cependant fortement sollicitées et doivent s'adapter avec un minimum de ressources. Elles ont besoin de davantage de soutien et d'un investissement urgent et accru.

Notre analyse corrobore pleinement l'évaluation du rapport du secrétaire général des Nations Unies, *Shared responsibility, global solidarity : Responding to socio-economic impacts of COVID-19*[i] (Responsabilité partagée, solidarité mondiale : réponse aux impacts sociaux-économiques du COVID-19) et soutient l'appel à des mesures pour répondre à la recrudescence de la violence sexuelle et fondée sur le genre pendant la crise du COVID-19 ;[ii] à savoir que ***les organisations de femmes opèrent en première ligne des réponses***

communautaires, souvent avec peu de ressources, et ont besoin de davantage de soutien et d'un investissement accru.

Les retours de la société civile montrent que la préoccupation principale de nombreuses OSC et organisations de défense des droits des femmes est tout simplement la survie, tant sur le plan institutionnel que celle des femmes et filles dont elles s'occupent, sans compter que la restriction de l'espace civique apporte des risques supplémentaires. **Face à ces difficultés, la réponse au niveau mondial doit être immédiate, adaptée, efficace et éthique, afin de s'assurer que la décision pour les OSC et organisations de défense des droits des femmes de conserver leur rôle en première ligne ne vient pas mettre en péril les bases-mêmes du mouvement des femmes : à savoir, les organisations de femmes et les personnes défendant les droits des femmes elles-mêmes.**

Impact du COVID-19 sur les survivantes et victimes de violences à l'égard des femmes et des filles, tel qu'il est rapporté par 120 organisations bénéficiaires de l'UNTF EVAW

Une augmentation alarmante de la violence à l'égard des femmes et des filles au niveau mondial

Dans les cinq régions où l'UNTF EVAW opère, les organisations bénéficiaires font état d'une augmentation alarmante de la violence à l'égard des femmes et des filles au sein de leurs communautés ; phénomène directement lié aux mesures d'isolement social dans leur pays. Plusieurs formes de violence se produisent simultanément, la plus courante signalée à ce jour étant la **violence entre partenaires intimes**, accentuée par l'insécurité économique au sein du foyer due aux mesures de confinement. En Palestine, par exemple, Stars of Hope Society et Women's Centre for Legal Aid and Counseling rapportent une augmentation de la violence entre partenaires intimes depuis la mise en place des mesures d'isolement social.

Plusieurs récipiendaires, notamment Alliance for Africa au Nigeria, font état d'une augmentation **de la maltraitance et de l'exploitation des enfants** comme conséquence directe des consignes de confinement. Le Fonds pour les Femmes Congolaises indique également une augmentation du nombre de filles forcées de mendier dans les rues et de se livrer à une prostitution de survie comme moyen de subsistance de leurs foyers. **Les abus sexuels** augmentent eux aussi rapidement, comme le rapportent nos bénéficiaires de subventions qui gèrent des foyers d'accueil. En Mongolie, par exemple, le National Center against Violence (Centre national contre la violence) fait état d'une augmentation rapide constatée via ses numéros d'urgence et foyers, et l'Association Femme et Citoyenneté (AFC) en Tunisie, qui gère un centre de soutien à la frontière algérienne, déclare que le nombre d'appels au numéro d'urgence national pour les violences basées sur le genre a été multiplié par cinq pendant le confinement.

La violence dans les situations de crise humanitaire est également en augmentation. L'Organisation pour la liberté des femmes en Irak (OLFI) indique que le nombre de demandes d'accueil a doublé depuis le confinement, en particulier pour les jeunes femmes. En Palestine, le Women's Centre for Legal Aid and Counselling fait état d'une augmentation de 75 % du nombre de consultation sociales et juridiques, principalement dans les zones urbaines, mais également dans les zones rurales et les camps de réfugiés. **Les violences émotionnelles, psychologiques et économiques**, conséquences directes de la pénurie de nourriture et du chômage, sont en augmentation. Une analyse réalisée par le Centre d'écoute de l'association Ennakhil

au Maroc sur les appels reçus avant et après le confinement a montré une augmentation de 60 % pour les violences économiques et de 55 % pour les violences psychologiques. Enfin, le nombre de **féminicides** a également augmenté. Au Honduras, on constate par exemple une augmentation du nombre de féminicides, et la militarisation de la vie quotidienne pour faire appliquer le confinement et le couvre-feu a entrainé une **répression policière**, en particulier envers les femmes et les filles qui sortent de chez elles pour chercher du bois de chauffage et de l'eau pour leurs familles.

On voit non seulement apparaître de nouvelles formes de violence, mais **la fréquence et l'intensité de ces violences** augmente aussi rapidement. Par exemple, le Center for Women's Rights (Centre pour les droits des femmes) en Bosnie-Herzégovine et l'International Foundation for Crime Prevention and Victim Care (Fondation internationale pour la prévention des crimes et le soin aux victimes) en Inde, qui gère une unité de soins aux grands brûlés, expliquent que la fréquence des violences physiques à l'égard des survivantes désormais confinées avec leurs agresseurs augmente rapidement, tout comme les violences psychologiques.

L'ensemble des OSC fait état de l'impact disproportionné de la crise sur les survivantes et **les femmes et filles en situation de handicap** en raison de leur dépendance accrue envers leurs agresseurs et car l'accès aux biens de première nécessité leur est refusé au sein de leur foyer. En particulier, l'UNABU (Rwandan Organization of Women with Disability) au Rwanda, et l'Action on Disability and Development (ADD) International au Cambodge ont révélé ces difficultés et les risques supplémentaires auxquels elles sont exposées.

Les survivantes rapportent la violence non seulement via les voies officielles, mais aussi via des mécanismes de dépôt de plaintes communautaires informels mis en place par les OSC

Ces cas de violence sont déclarés non seulement via les voies officielles (refuges et services), mais aussi via des voies de dépôt de plaintes communautaires informels composés d'individus formés par les récipiendaires.

Par exemple :

- Au Nigeria, les signalements de violence accrue à l'égard des femmes et des filles sont faits par des intervenants spécialisés dans la violence basée sur le genre au sein de la communauté, formés par Alliance for Africa, tandis qu'au Liberia, de jeunes leaders formés par Episcopal Relief and Development agissent en tant que voies d'accès officieuses pour les signalements.
- En Mongolie, un nombre de cas en rapide augmentation de violences entre partenaires intimes et de violences sexuelles est signalé via les services d'assistance téléphonique du National Centre against Violence.
- En Irak, les femmes (et en particulier les plus jeunes), contactent l'OLFI via les réseaux sociaux pour demander un accueil en foyer, et le nombre de demandes a doublé depuis le confinement.

Il est évident qu'il ne suffit pas de s'appuyer sur les seules données administratives. Il est indispensable d'écouter les OSC et de prendre en compte les preuves fournies par les praticiens et les survivantes. Car, comme le rapportent les OSC, dans la plupart des cas la question de la violence n'a pas été considérée comme une priorité dans les programmes d'intervention face au COVID-19 et risque de **rester invisible** dans de nombreux cas. La violence sera sous-déclarée et les OSC devront lutter pour travailler dans un environnement où les données sont limitées. International Foundation for Crime Prevention and Victim Care (PCVC) en Inde

explique par exemple que le fait de se fier uniquement au nombre d'appels au numéro d'urgence a été trompeur. Le nombre d'appels a diminué de façon spectaculaire, mais après une enquête plus poussée, les membres du PCVC se sont aperçus que de nombreux facteurs avaient conduit à une sous-déclaration : d'une part, les femmes ont supposé qu'avec la fermeture de services essentiels, le PCVC était lui aussi fermé, d'autre part, étant confinées avec leurs agresseurs, il était trop risqué de passer un appel téléphonique pour dénoncer leur situation.

> *« Comme la capacité des foyers pour femmes est très limitée, l'interdiction de déplacement entre les villes empêche les femmes de rejoindre des foyers dans d'autres villes, et les expose ainsi à subir des violences devant leurs enfants… Les jeunes victimes de viol actuellement enceintes et confinées souffrent de graves dépressions associées à l'impossibilité d'avoir accès à l'avortement. Elles se tournent vers des avortements traditionnels très risqués et commettent des tentatives de suicide. »*
>
> -- Association Ennakhil, Maroc

Les facteurs de risques ont été exacerbés de plusieurs façons, et les moyens d'échapper à la violence compromis, jouant le rôle de système d'alerte précoce pour l'augmentation des violences à l'égard des femmes et des filles

Les bénéficiaires de l'UNTF EVAW ont fourni de nombreux exemples de la façon dont la pandémie du COVID-19 exacerbe les principaux facteurs de risques, tels que les pénuries alimentaires, le chômage, l'insécurité économique, la fermeture des écoles, l'arrêt des transports publics, des flux de migration massifs et la menace de troubles civils. Et tous ces facteurs augmentent le risque de violence à l'égard des femmes et des filles.

Par exemple :

- En Haïti, Beyond Borders rapporte que les pénuries alimentaires et d'approvisionnement entrainent un risque accru de violence à l'égard des femmes et des filles, en particulier si elles sont en situation de handicap.
- Au Malawi, Art & Global Health Center Africa rapporte que la fermeture des écoles expose les filles à un risque de violence accru, y compris au mariage d'enfants.
- Au Népal, l'organisation Raksha rapporte que ses principales bénéficiaires, à savoir celles qui s'identifient comme professionnelles du sexe, ont perdu leur source de revenu car le secteur du tourisme est à l'arrêt, et sont forcées de retourner dans leurs villages ou de travailler dans la clandestinité, s'exposant à un risque accru de discrimination et de violence.

Dans ce contexte, les OSC jouent le rôle de systèmes d'alerte précoce et attirent l'attention sur l'effet combiné de ces biais, car aucun des facteurs ci-dessus ne se produit seuil. Il s'agit de *facteurs de risque co-occurrents*. Par exemple, les **pénuries alimentaires *en situation* de confinement** sont une combinaison fatale qui augmente le risque de violence entre partenaires intimes et d'abus économique, comme l'expliquent les OSC au Pakistan (CBM International) ; la **fermeture des écoles *en situation* de confinement** rend les filles plus vulnérables à l'exploitation sexuelle, au harcèlement et au mariage d'enfants, et les enfants sont plus susceptibles d'être exposés à de la violence au sein du foyer. L'abus d'alcool a été désigné comme facteur de risque, mais dans les pays où l'alcool est inaccessible du fait du confinement ou désormais interdit, les OSC

rapportent aussi le fait que les **symptômes de sevrage de l'alcool** entrainent un degré élevé d'abus et d'humiliations par les agresseurs au sein des foyers.

L'**accès impossible ou limité aux institutions** dans lesquelles les OSC ont des bénéficiaires, comme les hôpitaux (rapporté par le Centro de Estudios Legales y Sociales en Argentine), les établissements carcéraux (rapporté pas la Mental Disability Rights Initiative en Serbie) et les centres de quarantaine (rapporté par Mujeres Transformando el Mundo au Salvador), augmente le risque de violence exercée par les bénéficiaires et membres du personnel masculins à l'égard des femmes dans ces institutions. La plupart des OSC déclarent également que leurs bénéficiaires directes perdent leurs moyens de subsistance. Les survivantes, et les femmes et filles en danger, qu'il s'agisse d'employées de maison en Égypte ou de femmes propriétaires de petites entreprises au Liberia et au Kenya, sont rendues plus dépendantes des agresseurs et confrontées à un risque accru de violence.

L'absence d'accès aux systèmes de soutien communautaires *en situation* de confinement est également rapporté par les OSC comme un facteur de risque spécifique exacerbant la violence, pour plusieurs raisons. Par exemple, les points d'accès et moyens de fuite, tels que l'accès aux espaces communautaires (par exemple les dispensaires en Tunisie rurale, où les femmes se rassemblaient souvent et qui jouaient le rôle de mécanismes informels de renseignement sur les cas de violence domestique) ou l'accès aux voisins (par exemple dans le Rwanda rural, les voisins étaient souvent les premiers à intervenir dans les cas de violence à l'égard des femmes et des filles en situation de handicap) sont aujourd'hui inaccessibles à cause des mesures d'isolement social. Et enfin, l'**arrêt des transports publics *en situation de* confinement** signifie que les survivantes n'ont pas les moyens d'accéder à des services essentiels. Par exemple, Leonard Cheshire Disability au Zimbabwe offre aux survivantes de violences basées sur le genre une aide logistique pour leur permettre de se déplacer de leur foyer jusqu'à différents prestataires de services, et aide les survivantes en situation de handicap à utiliser les transports publics dans certaines situations, ce qui est désormais déconseillé.

Les services de justice, de santé et sociaux sont perturbés, entrainant des risques graves pour les survivantes et les femmes et filles vulnérables, ce qui constitue une forme de violence en soi

Le manque d'accès à des services essentiels tels que la justice, les soins de santé et la protection sociale pour les victimes et survivantes les expose à des risques sérieux.

Par exemple :

- En Égypte, la Fondation Al-Shehab, qui travaille avec des survivantes et des personnes vivant avec le VIH, fait état d'un accès réduit aux médicaments antirétroviraux, et plusieurs OSC rapportent la diminution des fournitures médicales au sein de leurs foyers, en raison de la fermeture des frontières.
- En Serbie, la Mental Disability Rights Initiative rapporte que les femmes et les filles en situation de handicap vivant dans des établissements pénitentiaires sont confrontées à un risque accru d'infection, dû au risque de surmédication (forcée) pendant le confinement.
- L'AFC en Tunisie déclare que même lorsque le gouvernement fournit une aide financière, celle-ci est au nom du mari, et que les survivantes séparées ou en cours de divorce n'ont pas le droit de bénéficier de cette aide.

Dans plusieurs pays, des **tribunaux à huis clos** ou des arbitrages dans les situations urgentes uniquement empêchent la mise en place d'une protection juridique immédiate pour les survivantes (il est par exemple difficile pour les centres d'aide juridique travaillant avec des survivantes d'obtenir des ordonnances de protection) et les forces de l'ordre sont réaffectées pour faire appliquer les couvre-feux et les programmes d'intervention face au COVID-19, intervenant donc uniquement en cas de violence « grave ».

L'accès aux **services médicaux essentiels**, aux services de santé sexuelle et reproductive, et aux médicaments est également interrompu. En Tunisie par exemple, les survivantes ont du mal à accéder aux établissements de santé pour la délivrance de certificats médicaux initiaux et rapports médico-légaux. Même lorsque des hôpitaux sont disponibles, les femmes s'en voient interdire l'accès par leurs familles. L'OLFI déclare par exemple que les familles patriarcales irakiennes sont réticentes à laisser sortir les femmes pour qu'elles soient admises à l'hôpital pendant le confinement.

> « *Les tribunaux ne fonctionnent pas, les centres de travail social sont réaffectés pour fournir des programmes d'aide sociale, les structures de police assurent le respect des couvre-feux, et un seul procureur est en fonction. Aucun d'entre eux ne fait appliquer les ordonnances restrictives, et il n'y a aucun agent de service disponible pour les aider… Cela signifie que les femmes doivent rester chez elles avec les auteurs des violences à leur égard, que la violence se produit, et qu'elle se produit devant les enfants… »*

Les foyers et centres d'aide psychosociale sont fortement sollicités ou fermés. Au Maroc, par exemple, 99 % des centres d'écoute sont aujourd'hui fermés. En Inde, l'International Foundation for Crime Prevention and Victim Care déclare que bien qu'ils soient ouverts, les femmes ne sont plus en mesure de parler et faire des déclarations en toute sécurité parce qu'elles sont confinées avec leurs agresseurs. Dans les conditions actuelles, l'**absence d'accès à la protection sociale** est particulièrement problématique. Du Pérou au Pakistan, les récipiendaires font part de leurs inquiétudes concernant les femmes et filles qui sont déjà en-dehors du système (par ex. celles qui n'ont pas de carte d'identité), qui ne pourront pas s'inscrire dans les programmes de protection sociale, ressources vitales en cette période. En enfin, l'**absence d'accès aux téléphones portables et à la technologie**, en particulier pour les femmes et filles en milieu rural, en contexte humanitaire ou en situation de handicap, exacerbe la situation et les coupe complètement de tous les services essentiels à la réponse aux violences basées sur le genre au niveau mondial.

Impact (sur les opérations et programmes) du COVID-19 pour les OSC en première ligne

Les OSC se concentrent sur la survie et les besoins immédiats des bénéficiaires

Les OSC se concentrent actuellement sur le soutien à leurs principales bénéficiaires afin de limiter l'impact du COVID-19, qui peut dans certains cas ne pas être immédiatement reconnu comme un travail en lien avec l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

« À cause de la situation actuelle (isolement)… toutes les activités en lien avec les projets ont été interrompues… la priorité absolue de nos organisations pour personnes en situation de handicap, partenaires d'ONG, volontaires sur les projets, femmes et filles en situation de handicap et autres personnes vulnérables en ce moment est leur propre survie… nous souhaitons passer ces 4 mois à fournir une aide de première urgence pour les maintenir en vie. Dans le cas contraire nous craignons de perdre nos groupes cibles et le travail accompli avec eux jusque-là. »

Au Rwanda (UNABU) et au Cambodge (ADD International), les organisations bénéficiaires rapportent que le prix de l'alimentation a augmenté, et que les foyers les plus pauvres n'ont **pas les moyens d'acheter de la nourriture.** Les femmes et filles en situation de handicap risquent d'être plus gravement touchées, car elles sont plus vulnérables à l'infection elle-même et ne peuvent pas s'isoler, car elles ont besoin d'une aide régulière de leurs soignants, impliquant des contacts directs, ce qui a également un impact sur leurs familles. Certains récipiendaires expliquent que les familles ont tendance à ne plus considérer les femmes et filles en situation de handicap comme prioritaires lors de la distribution de nourriture au sein du foyer, mettant leur survie en péril. Il est plus difficile de fournir aux femmes et filles en situation de handicap des informations précises et accessibles. En Ouganda, le gouvernement utilise la radio, qui n'est pas accessible aux personnes malentendantes.

Les OSC luttent également pour s'assurer que leurs bénéficiaires ont **accès à de l'eau et à un système sanitaire de base** afin de réduire le risque d'infection et de violence. Un exemple particulièrement frappant est celui du Fonds pour les Femmes Congolaises en République démocratique du Congo, qui est actuellement confronté aux mêmes difficultés que lors de la crise du virus Ebola, et considère l'eau comme la priorité absolue pour éliminer et prévenir la violence à l'égard des femmes. L'eau est rare dans les zones rurales, plus encore avec la peur de l'infection, et on constate une recrudescence de la violence autour des sources d'eau. Des femmes qui quittent leur domicile entre 2 et 11 heures du matin pour aller chercher de l'eau ont été kidnappées, violées et tuées. Le Fonds pour les Femmes Congolaises s'inquiète du fait qu'étant donnée l'absence d'un mécanisme de déclaration efficace dans les zones rurales, ces cas seront sous-déclarés.

Les OSC luttent pour maintenir une présence et pour continuer à fournir des services

La pandémie et les mesures de confinement qui en découlent pèsent sur les organisations qui fournissent des services essentiels. Nos organisations bénéficiaires rapportent que les lieux et les membres du personnel sont réaffectés pour le dépistage et les tests du COVID-19.

Par exemple :

- Le Palestinian Counseling Center (Centre de conseil palestinien) est actuellement utilisé par la municipalité comme lieu de dépistage du COVID-19. Les refuges et foyers sont fortement affectés, car ils luttent pour accepter de nouveaux cas *et* continuer à aider les cas existants.
- En Inde, l'International Foundation for Crime Prevention and Victim Care explique que l'unité de soins aux grands brûlés a été a été transformée en unité de soin du COVID-19, réduisant ainsi le nombre de cas que l'hôpital est en mesure de traiter, et entraînant une baisse du nombre de déclarations en lui-même.
- En Irak, l'OLFI continue de gérer un foyer, mais les admissions sont moins rapides en raison des précautions supplémentaires qui doivent être mises en place pour empêcher la transmission du COVID-19.

Les **communications limitées ou interrompues** entre les membres du personnel et les communautés affectent déjà les services fournis. Par exemple, au Malawi le Women's Legal Resources Centre (WOLREC) constate que les nouvelles structures communautaires dédiées à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles sont aujourd'hui perturbées par la planification de la lutte contre le COVID-19. Les OSC ont rapporté que les organisations qui gèrent des refuges et des **foyers rencontrent des difficultés pour se procurer de la nourriture et maintenir l'hygiène et les soins de santé**, accepter des nouveaux cas *et* continuer à aider les cas existants. La **communication est interrompue** entre les membres du personnel et les communautés, et elles sont désormais dans l'incapacité d'assurer la sécurité de leurs travailleurs en première ligne et de leurs bénéficiaires. Les équipes et les défenseurs des droits des femmes en première ligne sont **fortement sollicités** et dépassés, à la fois par la planification de la lutte contre le COVID-19 et par l'accroissement de la charge de travail au sein de leurs propres foyers.

Dans certains pays, la limitation des opérations bancaires affecte les budgets (en République démocratique du Congo, par exemple, comme le rapporte la Dynamique des Femmes Juristes) et la **levée de fonds est également soumise à des contraintes**. Notre récipiendaire au Malawi par exemple, l'Art & Global Health Center Africa, souligne que les OSC locales qui dépendent des contributions locales sont en difficulté. De plus, les philanthropes qui cherchent à offrir leur aide au niveau local sont dans l'incapacité de se rendre physiquement sur les lieux où l'aide est la plus nécessaire. Et pour finir, **le maintien des employés à leur poste**, mais aussi les consultants et les travailleurs en première ligne, en particulier si la crise doit durer, fait l'objet de nombreuses préoccupations.

Le travail des OSC et organisations de défense des droits des femmes pour l'accès aux services, la prévention et le changement des législations ou des politiques est suspendu

Les récipiendaires de l'UNTF EVAW travaillent généralement dans l'un des trois domaines suivants : prévention de la violence, accès aux services et promotion de l'évolution de la législation et des politiques. En raison de la pandémie et des mesures de confinement, le travail dans ces trois domaines est actuellement suspendu ou fortement ralenti. La priorité donnée à la lutte contre le COVID-19 a entrainé la **suspension du travail de formation de fournisseurs de services essentiels,** tels que le personnel de santé et les autorités policières, dans les approches centrées sur les survivantes et la coordination des voies de signalement. Par exemple, aux Philippines, Solidarity of Oppressed Filipino People Inc (SOFP) n'est pas en mesure de poursuivre ses activités avec les unités gouvernementales locales qui fournissent désormais des colis alimentaires et des kits d'assainissement, et font appliquer les couvre-feux. En Argentine, un bénéficiaire qui forme du personnel de

santé à la réponse à la violence à l'égard des femmes et des filles lutte pour s'adapter et trouver des moyens alternatifs d'y parvenir.

En outre, pour la prévention et les foyers, les écoles, l'autonomisation économique des femmes et les communautés sont souvent utilisés comme points d'entrée pour lutter contre les causes sous-jacentes de la violence. Ces **activités de mobilisation, de sensibilisation et de changement des normes sont suspendues ou doivent reprendre**. Concernant *l'autonomisation économique*, au Népal, où Raksha travaille avec celles qui s'identifient comme professionnelles du sexe pour leur offrir d'autres moyens de subsistance, l'interruption du tourisme a poussé les femmes à retourner dans leurs villages ou à travailler dans la clandestinité. Le risque de violence et de stigmatisation est donc accru, mais cela signifie également que le projet a perdu ses principales bénéficiaires du jour au lendemain. De nombreux projets ont ainsi **perdu leurs bénéficiaires et vu leurs avancées s'inverser.** Un autre exemple d'autonomisation économique est celui d'Atina (Citizens' Association for Combating Trafficking of Human Beings and All Forms of Gender-based Violence, Association des citoyens pour lutter contre le trafic d'êtres humains et toute forme de violence basée sur le genre) en Serbie, qui travaille depuis plusieurs années à la création d'une petite entreprise alimentaire pour les survivantes du trafic. Alors que plusieurs entreprises ont cessé leurs activités, Atina estime que d'ici deux mois les survivantes n'auront plus de salaire, entraînant la perte de nombreux acquis obtenus jusqu'à maintenant.

Plusieurs OSC qui organisent des **interventions visant à modifier les normes communautaires** sont affectées. Elles incluent International Alert au Tadjikistan (qui a dû reporter le projet Zindagii Shoista), le Centre for Human Rights and Democracy in Africa (CHRDA) au Cameroun (qui a dû reporter le projet SASA !) et Episcopal Relief and Development qui annule les formations dispensées aux chefs religieux en raison du manque d'accès aux communautés et de la mise en place de mesures d'isolement social. **Concernant les interventions dans les écoles**, plusieurs programmes sont actuellement suspendus en raison de la fermeture des écoles, et les OSC s'inquiètent du bien-être des filles, en particulier, à cause du manque de communication.

Enfin, **l'incitation à la mise en place d'une législation progressiste est temporairement suspendue**. La Friends of Women Organization (Persatuan Sahabat Wanita) à Selangor, en Malaisie, a œuvré pour la mise en place de la nouvelle législation promise sur l'égalité femmes-hommes et le harcèlement sexuel, et des amendements aux lois du travail, mais les sessions du Parlement sont actuellement repoussées jusqu'à mi-mai, risquant de réduire à néant les efforts menés jusque-là. Et si certaines organisations bénéficiaires ont pu adapter leurs programmes à l'espace virtuel, comme nous le verrons dans la section suivante, la plupart ne peuvent pas être mis en ligne, soit parce que leurs méthodes-mêmes reposent sur des interactions en face à face et une confiance au niveau communautaire, soit parce que les récipiendaires travaillent dans des communautés rurales reculées, sans Internet ni électricité.

Mesures immédiates et adaptations des OSC face à l'impact du COVID-19

Les OSC donnent la priorité à la santé et la sécurité de leurs employés et de leurs bénéficiaires

Les OSC en première ligne ont fait preuve d'une résilience exceptionnelle en réaction à la crise au cours des quatre dernières semaines. Elles ont avant tout donné la priorité aux ajustements des opérations internes, afin d'assurer la **santé et la sécurité** de leurs employés et de leurs bénéficiaires. Les organisations *qui en ont les moyens* prennent soin des besoins immédiats de leurs employés en s'organisant pour le télétravail,

conformément aux directives nationales. Elles réalisent des **enquêtes** pour connaître **les besoins de leurs employés,** notamment l'accès à Internet, l'espace, le mobilier, la garde d'enfants et les besoins socio-psychologiques (par ex. Gender Links en Afrique du Sud) ; elles hiérarchisent et **réorganisent** le travail pour se concentrer sur ce qui est le plus important ou ce qui peut être fait à distance ; elles mettent en place des **plans de secours** et révisent les plans de travail dans un contexte féministe (par ex. CISCSA en Argentine) ; et elles offrent une **rémunération anticipée** à leurs employés pour leur permettre d'acheter à l'avance des fournitures, de la nourritures et des équipements Internet pour le télétravail (par ex. Beyond Borders en Haïti).

Les OSC sont un lien essentiel entre les survivantes et les gouvernements nationaux

Activistes, jouant le rôle de système d'alerte précoce pour les violences à l'égard des femmes et des filles auprès de leurs gouvernements nationaux et sources d'informations accessibles sur le COVID-19 pour les survivantes et les femmes et filles marginalisées, les OSC assurent un lien essentiel entre les deux. Par exemple, le Centre for Rights Education and Awareness au Kenya (CREAW), tout en poursuivant son travail de prévention sur le terrain, a également su mobiliser activement le soutien avec d'autres organisations de défense des droits des femmes afin de demander une augmentation des financements pour les organisations de femmes, qui font le plus gros du travail en première ligne. Stars of Hope, en Palestine, a publié une déclaration de principes pour mettre en évidence la dégradation de la situation des femmes et des filles en situation de handicap en période d'urgence. Beyond Borders en Haïti travaille au niveau communautaire pour assurer le maintien de dialogues sur la prévention de la violence et le COVID-19, en contexte, sur des canaux de communication sûrs, en particulier pour les femmes et les filles en situation de handicap, et s'assurer qu'au niveau national elles sont associées aux mécanismes de coordination des Nations Unies qui soutiennent le gouvernement haïtien afin de fournir une intervention cohérente. Vous trouverez ci-dessous d'autres exemples dans le monde entier.

Les OSC préservent les foyers existants et en ouvrent de nouveaux pour gérer la recrudescence de la violence

De nombreuses OSC continuent de fournir leurs services, par exemple en ouvrant de nouveaux foyers et en maintenant ouverts les foyers existants, et en les approvisionnant, contre vents et marées, en nourriture, produits d'hygiène, soins de santé et éducation. Cela inclut le soutien aux foyers d'État.

Par exemple :

- En Éthiopie, Ethiopaid et l'Association for Women's Sanctuary and Development (AWSAD) **ont créé un nouveau foyer** dans le centre d'Addis-Abeba pour accueillir 30 femmes et filles supplémentaires, jusqu'alors hébergées en urgence dans un poste de police, où elles étaient détenues avec des prisonniers. Dans leurs foyers existants, ils fournissent des salles de classe sur place pour l'éducation des filles.
- En Irak, l'OLFI a affecté trois de ses employés au **dépistage du COVID-19 chez les nouvelles bénéficiaires** avant leur admission.
- En Serbie, les foyers nationaux se sont trouvés à court de nourriture, et Atina a activé son fonds de réserve pour les soutenir.
- Au Liberia et en Irak, **les OSC maintiennent leurs refuges et leurs foyers ouverts** tout en assurant le respect des protocoles de santé.

- En Palestine, le Women's Centre for Legal Aid and Counselling (WCLAC), en collaboration avec le Ministère du développement social, souligne la nécessité des foyers de transition, où les femmes peuvent être **mises en quarantaine avant d'intégrer des foyers**, afin de respecter les réglementations actuelles qui interdisent aux femmes d'entrer dans un foyer sans avoir été mises en quarantaine pendant 14 jours au préalable.

Les OSC étendent la portée de leurs services et programmes de prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles

Les OSC qui fournissent des services pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ajoutent des numéros d'urgence à leurs services existants afin d'étendre leur champ d'action. En Égypte, par exemple, Al-Shehab maintient ses services essentiels grâce à la mise en place de numéros d'urgence offrant un conseil psychologique et juridique aux bénéficiaires directes. Et en Serbie, Fenomena a créé une ligne téléphonique d'urgence ouverte 24h/24, 7j/7, avec deux ONG agréées et 10 consultants. Ils mobilisent également des psychologues et des avocats formés aux **consultations virtuelles** et, lorsque c'est nécessaire, embauchent des experts pour mettre en place des **protocoles éthiques** et de sécurité pour les consultations virtuelles, afin de tenir compte des risques personnels, en matière de sécurité et de confidentialité encourus par les survivantes et leurs enfants en période de confinement. Les OSC qui travaillent sur des programmes de prévention de la violence sont passées à la **radio** ou sur un espace virtuel, lorsque c'était possible. En Côte d'Ivoire, Conscience et vie (COVIE) prévoit de continuer à travailler avec des pairs éducateurs via WhatsApp. En Afrique du Sud, Sonke poursuit son travail de prévention de la violence via la radio communautaire et les réseaux sociaux. Et en Serbie, Fenomena a lancé une initiative appelée #SOSprotivnasiljauizolaciji (#SOSagainstviolenceinisolation #SOScontrelaviolenceenisolement) et a rassemblé des ONG de femmes pour militer ensemble en ligne sur les réseaux sociaux. Plusieurs récipiendaires font aussi appel à des **experts en santé publique** pour fournir des recommandations sur les liens entre le COVID-19 et l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Au Nigeria, par exemple, le Centre for Women Studies and Intervention (CSWI) a invité un spécialiste de la santé publique sur son programme radio, afin de mettre l'accent sur les besoins des femmes et des filles au cours de telles épidémies.

Les OSC déclarent avoir besoin de plus de ressources, de soutien, de flexibilité et de temps

Des fonds sont nécessaires pour financer les besoins urgents : équipement de protection individuelle (EPI), nourriture, assainissement et kits d'hygiène

Les organisations cherchent à obtenir des ressources et de l'aide pour effectuer des achats en urgence ou mettre en lien les bénéficiaires avec des organisations capables de fournir des EPI, de la nourriture et des fournitures d'hygiène (désinfectant pour les mains, gants et masques) aux employés et aux bénéficiaires les plus affectés afin de limiter leur vulnérabilité au COVID-19 et de faire face aux chocs économiques. Ces produits de première nécessité sont demandés dans le cadre des interventions pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, mais ce sont souvent des activités d'urgence isolées qui doivent être réalisées *avant* de pouvoir poursuivre les interventions pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Plusieurs récipiendaires œuvrent dans des communautés où les bénéficiaires n'ont pas les moyens d'acheter des produits d'hygiène et d'assainissement de base. Des ressources sont nécessaires en urgence pour aider les communautés où sont mis en place ces projets à répondre à leurs besoins essentiels, et pour leur fournir des conseils sur la façon de

respecter les protocoles de santé et les nouvelles politiques gouvernementales. Des documents d'information, d'éducation et de communication efficaces, aussi en langue des signes, sur les mesures de prévention du COVID-19 et destinés aux femmes et filles en situation de handicap, doivent être financés.

Des fonds sont nécessaires pour le paiement des salaires des employés, de l'assurance maladie, des soins personnels et de la communication

Des ressources sont nécessaires pour conserver les employés qui travaillent sur les projets en assurant le paiement de leur salaire et de leur assurance maladie, notamment pour les consultants essentiels à la poursuite des projets. Une organisation bénéficiaire paye le salaire de ses employés de façon anticipée, afin de leur permettre d'acheter de la nourriture et autres biens de première nécessité en prévision d'une potentielle fermeture des marchés. Le passage sur Internet signifie également une augmentation des budgets de communication, et les organisations bénéficiaires doivent fournir à leurs employés, bénéficiaires et partenaires des outils de communication de base pour leur permettre de rester connectés. Les organisations tentent de rediriger leurs budgets alloués aux soins personnels pour venir compléter ces coûts de base, mais dans ce contexte il est plus important que jamais que ces budgets soient disponibles et flexibles pour les OSC et organisations de défense des droits des femmes en fonction de leurs besoins pour mettre en place ou maintenir des pratiques de soins personnels et des stratégies d'adaptation.

Une certaine souplesse est nécessaire pour ajuster les activités, les délais et les budgets des projets

La plupart des organisations cherchent à ajuster le programme de leurs projets dans ce contexte de crise. Les activités pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes devront probablement être intégrées aux programmes d'intervention d'urgence et de planification de la lutte contre le COVID-19, ce qui doit être fait rapidement, mais doit faire l'objet d'une planification rigoureuse. Les budgets devront être ajustés en fonction de l'augmentation du coût de la vie, des besoins de communication et du coût des transports. La question des transports revêt une importance particulière pour les projets qui travaillent avec des survivantes et des femmes et filles en situation de handicap, étant donnée l'absence de transports publics (par exemple certaines organisations ont recours à des véhicules privés). Les projets dont la clôture est prévue cette année demandent des extensions et un maintien des financements, afin d'assurer la poursuite du travail avec les groupes les plus vulnérables et ainsi d'éviter de perdre tous les acquis. Pour les projets de prévention, une fois le confinement levé, la charge de travail sera importante pour redémarrer les activités, tandis que ceux qui fournissent les services s'attendent à une recrudescence des signalements, dépôts de plaintes et admissions. Le détournement des ressources pour la lutte contre le COVID-19 impliquera des délais beaucoup plus longs pour les projets.

Une aide est nécessaire pour développer les capacités en interne et accéder aux connaissances essentielles

Les organisations recherchent des financements en urgence afin de développer leurs compétences pour réaliser des évaluations rapides et mettre en place des protocoles de sécurité et éthiques et des plans de sécurité adaptés à la crise actuelle. Elles cherchent par exemple à développer leur capacité à surveiller et évaluer les risques au sein de leurs communautés dans un contexte d'urgence ; à mettre en place des directives pour augmenter la capacité des employés sur le terrain à gérer efficacement les questions relatives au genre et aux droits de l'homme pendant une pandémie ; et à appliquer une optique de genre et des approches de

protection des enfants à la planification et à la réaction à cette catastrophe. Plusieurs récipiendaires ont fait part du besoin urgent d'échanger des connaissances et d'apprendre d'autres récipiendaires dans le monde confrontés à des problèmes similaires au même moment. Plusieurs récipiendaires cherchent par exemple à effectuer des transferts de connaissances entre pairs sur le sujet des protocoles éthiques et de sécurité lors de consultations juridiques et psychologiques via des applications d'appels vidéo et téléphoniques, ou à apprendre auprès d'autres récipiendaires comment transférer les formations à destination des femmes et filles en situation de handicap sur des plateformes en ligne.

Conclusion

Il est évident que le travail de la société civile et des organisations de femmes pour prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes est des filles est plus que jamais indispensable. Dans de nombreuses villes et communautés, les services d'urgence et les mesures institutionnelles sont dépassés par la crise du COVID-19, et les fournisseurs de services ont rapidement perdu leur capacité à répondre aux besoins des femmes et filles ayant survécu à des violences. Les OSC rapportent que leurs bénéficiaires sont exposées à un risque accru de violence domestique pendant la pandémie, tandis que les services sont soumis à des charges de travail plus importantes en réponse à la crise de santé publique. Les tactiques elles-mêmes adoptées pour protéger les individus contre le COVID-19, y compris la distanciation sociale, le confinement obligatoire et l'isolement, augmentent les risques de violence à l'égard des femmes et des filles. **La pandémie du COVID-19 a très clairement mis en lumière le manque de préparation des sociétés pour faire face à cette pandémie existante, continue et persistante au niveau mondial qu'est la violence à l'égard des femmes et des filles.**

Les organisations de la société civile jouent un rôle essentiel au niveau communautaire, et le maintien de leurs opérations est vital pour assurer une réponse complète et efficace face à la pandémie, notamment en tant que système d'alerte précoce sur l'impact du COVID-19 sur la violence à l'égard des femmes et des filles. Les organisations de femmes et leurs équipes sont des intervenants essentiels en première ligne dans ce domaine, et fournissent des services spécialisés indispensables aux survivantes, là où ces services ne seraient pas disponibles autrement. Il est essentiel d'assurer la pérennité institutionnelle des organisations de femmes en investissant dans leurs ressources de base, afin de préserver l'infrastructure fondamentale qui sous-tend l'objectif de l'EVAW au niveau local et mondial. Il devient plus important que jamais d'écouter les voix de ceux qui sont en première ligne, pour s'assurer que ces ressources sont attribuées à ceux qui en ont le plus besoin.

Réaction immédiate de l'UNTF EVAW face aux répercussions négatives du COVID-19

1. **L'UNTF EVAW a annoncé un *Plan d'action en cinq points*[iii] visant à apporter un soutien immédiat aux récipiendaires pendant la crise.** Conformément à ce plan, nous nous engageons à :

- Faire preuve d'un maximum de souplesse pour permettre aux récipiendaires de modifier ou repousser les activités liées à leur projet ;
- Accepter les demandes de réattribution du budget afin de répondre aux coûts de base de nos organisations bénéficiaires pour assurer la continuité des activités et limiter les répercussions négatives du COVID-19 ;

- Prendre connaissance et approuver les retards dans la préparation et l'envoi des rapports, y compris les rapports finaux et d'évaluation ;
- Partager des ressources et conseils afin d'aider les organisations bénéficiaires à gérer la crise de santé publique ; et
- Approuver les demandes d'extensions sans frais supplémentaires des projets.

2. Au vu de l'analyse globale des informations reçues et en partenariat avec l'initiative Spotlight de l'Union européenne et des Nations unies, l'UNTF EVAW annoncera prochainement l'attribution de 9 millions d'USD supplémentaires en guise de soutien immédiat au travail de nos organisations bénéficiaires actuelles (44) en Afrique sub-saharienne, axé principalement sur les réponses institutionnelles, l'atténuation des risques et la reprise dans le contexte de la pandémie du COVID-19.

3. Sous réserve d'une augmentation de ses ressources, l'UNTF EVAW lancera un appel mondial à propositions pour le nouveau *Guichet de financement des ripostes à la crise du COVID-19* visant à financer des projets dont l'objectif est précisément de soutenir des interventions à long terme pour les femmes et filles survivantes spécifiques au contexte de la pandémie.

Le secrétaire général des Nations unies considère les organisations de femmes, telles que celles financées par l'UNTF EVAW, comme des premiers intervenants essentiels face à la pandémie du COVID-19, et demande une augmentation des financements accordés aux organisations de femmes pendant la crise, via « **l'expansion et la capitalisation » des mécanismes tels que l'UNTF EVAW**.[iv]

Les preuves présentées dans cette publication sont un appel clair à l'action en vue de soutenir les OSC qui œuvrent en première ligne pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la lutte contre le COVID-19. La fréquence des violences contre les femmes et les filles, et les facteurs de risques augmentent clairement, à une vitesse alarmante. **Pour résoudre ce problème, l'UNTF EVAW fait les recommandations suivantes :**

1. **Reconnaître la société civile, et en particulier les organisations de femmes qui luttent contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le contexte COVID-19, comme les premiers intervenants.**
2. **Inclure la société civile, et en particulier les organisations de femmes qui luttent contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le contexte COVID-19, dans les discussions et la mise en place des programmes d'intervention et de reprise nationaux.**
3. **Mettre immédiatement à disposition de la société civile, et en particulier des organisations de défense des droits des femmes, des fonds flexibles issus des budgets d'assistance nationaux et internationaux.**

NOTES DE FIN DE RAPPORT :

---

[i]Rapport du secrétaire général des Nations Unies, *Shared responsibility, global solidarity : Responding to socio-economic impacts of COVID-19,* mars 2020, disponible en anglais à l'adresse https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_report_socio-economic_impact_of_covid19.pdf

[ii] ONU Info, « UN chief calls for domestic violence 'ceasefire' amid 'horrifying global surge », 6 avril 2020, disponible en anglais à l'adresse https://news.un.org/en/story/2020/04/1061052

[iii] Women's organizations on the front line : UN Trust Fund Stakeholder Virtual Meeting on Impact of COVID-19 on ending violence against women, 17 avril 2020, disponible en anglais sur https://untf.unwomen.org/en/news-and-events/in-focus-covid-19#U6

[iv] *Shared responsibility, global solidarity : Responding to socio-economic impacts of COVID-19*, op. cit., p. 21.